

Les ASBL subsidiées monopolisent le débat

■ Au nom de la bonne gouvernance et du pluralisme des idées, il faut revoir le mode de financement de ces ASBL.

Etienne Dujardin

Juriste.

Ligue des droits de l'homme, MRAX, Inter-Environnement, Ligue des familles, Unia, Ufapec... Le point commun entre toutes ces associations (et on pourrait en citer beaucoup d'autres) ? Elles sont toutes largement financées avec nos impôts et veulent influencer l'opinion publique et le politique dans leurs champs de compétences. Rien de problématique jusque-là. Cependant, à force d'avoir leur budget assuré en grande partie par les subsides, elles en deviennent coupées de leurs bases.

Comprenons-nous bien, je suis un grand partisan du débat d'idées. Le but de ma tribune n'est pas de demander moins de débats, mais justement beaucoup plus. Non seulement plus de débats, mais surtout un débat pluraliste où chacun est représenté.

Ce qui me gêne dans toutes les associations citées c'est qu'elles ont, chacune dans leur domaine, une sorte de monopole d'unique pensée subsidiable par le contribuable. Ce financement public qui représente une part très importante de leurs budgets totaux a des effets pervers. Cela ne force plus à écouter les citoyens ou leurs membres pour survivre, mais cela permet simplement d'imposer un conformisme intellectuel. Quand je dis imposer, ce n'est évidemment pas par la force, mais par leurs moyens importants en termes de financement, de collaborateurs, de relais médiatique.

La semaine dernière, j'ai été sidéré par une réaction de l'Ufapec (ASBL dont j'ignorais l'existence, mais qui se targue de représenter les parents de l'enseignement libre) se déclarer "opposée à l'abrogation du décret inscription" dont même le PS aujourd'hui admet, non sans hypocrisie, qu'il n'est pas la solution. C'est d'ailleurs extrêmement amusant de voir le fossé qui existe entre cette association et le terrain. En effet, pour illustrer la dépêche de l'Ufapec se déclarant contre l'abrogation du décret, un média diffusait une photo des manifestations de parents du réseau libre avec des panneaux demandant l'abrogation du décret. Comment une association peut être aussi décalée par rapport aux personnes qu'elle représente ? Simplement, car elle a très peu de membres effectifs et de cotisations et que sa direction, par exemple, n'est même plus choisie parmi les délégués des parents de classes, mais par cooptation idéologique.

Prenons un autre exemple pour illustrer notre propos. Quand je vois la Ligue des droits de l'homme (LDH) s'insurger, signer des pétitions à la moindre mesure prise par le gouvernement en termes de sécurité et de terrorisme, cela laisse songeur. C'est son droit, mais a-t-elle vraiment la vérité unique ou le monopole de la prise de parole sur ces sujets dans les médias ? Ne serait-il pas normal de diminuer les subsi-

des de la LDH et de financer ainsi une autre ASBL pour qui le droit à la sécurité ferait aussi partie des droits de l'homme et qui n'attraperait pas des boutons à la moindre mesure dite "sécuritaire" ou de simple bon sens dans la lutte contre le terrorisme ?

La gauche culturelle a réussi à truster le débat d'idées et le financement d'ASBL en Belgique francophone depuis des années. Chapeau à elle. C'est aussi la faute de la droite et du centre de ne pas avoir investi suffisamment le débat culturel et le tissu associatif. Ceci dit, il est temps de remédier à ce déséquilibre, non pas pour imposer ses vues, mais pour enrichir le débat. Un bon exemple d'enrichissement du débat est celui du monde étudiant ou jusqu'il y a peu, la FEF monopolisait l'espace, avant que l'équipe de l'Unecof se mette en place pour apporter une autre vision de société du monde étudiant et ce avec succès. Sans doute un bon exemple à suivre... Il faut pour assurer le pluralisme des idées, revoir le mode de financement de ces ASBL. Ces dernières doivent être invitées à plus se financer via leurs membres et moins via leurs contacts politiques. Cela permettrait de faire le tri dans toutes ces ASBL comptant peu de membres, mais beaucoup de subsides. La bonne gouvernance, la bonne gestion des avoirs publics et la défense du pluralisme des idées sont aussi à ce prix.